

Rapport public Parcoursup session 2025

MAISON FAMILIALE RURALE de VAYRES - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

MAISON FAMILIALE RURALE de VAYRES - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (29777)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| MAISON FAMILIALE RURALE de VAYRES - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie - en apprentissage (29777) | Jury par défaut | Tous les candidats | 25 | 52 | 3 |

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Moyenne générale proche ou supérieure à 10/20 | Bulletins scolaires et progression des notes | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Appréciations de professeurs sur l'ensemble des bulletins. | Important |
| Savoir-être | Posture professionnelle, autonomie, capacités à s'investir, à fournir des efforts, esprit d'équipe, ouverture au monde et curiosité intellectuelle | Autonomie, implication, la connaissance du monde viticole est un plus mais pas obligatoire, ouverture au monde | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet | Travail en extérieur - La connaissance du monde du vin est un plus | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Centre d'intérêt | Travaux saisonniers dans les vignes, œnologie, dégustation | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Certains candidats n'ont pas personnalisé leur lettre de motivation ou omis de préciser la spécialité du BTSA visé. Ces éléments, essentiels pour évaluer l'adéquation entre le projet de l'élève et la formation demandée, limitent la capacité des commissions à appréhender pleinement leur motivation et leur cohérence avec le parcours choisi.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des candidatures en commission repose sur deux axes majeurs :

- **La lettre de motivation** : La commission évalue la cohérence entre le projet professionnel de l'élève et les spécificités de la formation. Une motivation explicitement détaillée et personnalisée est un atout significatif pour le candidat.
- **Le parcours scolaire** : Les résultats académiques, ainsi que les appréciations portant sur le comportement et l'implication de l'élève, sont étudiés pour apprécier son aptitude à intégrer et réussir dans la filière demandée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Réaliser une lettre de motivation en faisant apparaître la spécialité du BTSA choisi et expliquer pourquoi on veut faire cette formation.

Signature :

Joël SCHINAZI,
Chef d'établissement de l'établissement MAISON
FAMILIALE RURALE de VAYRES